Assemblée Générale 2020 Promove

02 mai 2020

! En application des mesures liées à l'épidémie de Coronavirus, l'Assemblée générale du 27 mai 2020 ne pourra pas avoir lieu sous forme présentielle !

Afin de pouvoir clore l'exercice 2019 dans les formes, nous tiendrons tout de même cette Assemblée générale, sans présence physique, conformément aux dispositions arrêtées par le Conseil fédéral dans l'ordonnance 2 COVID-19 (art. 6b Assemblées de sociétés).

Une information préalable a été transmise à nos membres par courriel le 28.04.2020. Les modalités de vote électronique et l'ordre du jour définitif leur ont été adressés dans les délais statutaires, par courrier postal.

- Ordre du jour de l'Assemblée générale du 27 mai 2020

Annexes à l'ordre du jour:

- Procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2019
- Rapport d'activité 2019
- Comptes 2019
- Rapport de l'organe de révision
- Présentation des deux nouveaux membres du Comité proposés

- Procès-verbal du 27 mai 2020

Promove - Promotion économique
Rue de la Gare 2, C.P. 1460
1820 - Montreux (Switzerland)

+41 21 963 48 48
info@promove.ch